

**Annonce**

POUR AFFICHAGE

## **CHANGEMENT D'ADRESSE**

Si vous avez déménagé en 2011 et que vous n'avez pas effectué votre changement d'adresse, veuillez s'il-vous-plaît remplir le document adéquat au service des ressources humaines. Cela pour éviter qu'il y ait des problèmes lors de l'envoi des documents de fin d'année (T4 & relevé 1).

Merci de votre collaboration,

Geneviève Taillon  
Service des Ressources humaines

7 décembre 2011

**mabe**